



15^e ASSEMBLÉE ASSEMBLÉE Un-e-s, nous sommes le changement MONDIALE MONDIALE MONDIALE MONDIALE

RESOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES

Assemblée générale ordinaire 2026



emmaüs

INTERNATIONAL

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT



Résolution 11

Refus de la violence

Eléments de contexte

En avril 2023, les élu.es d'Emmaüs International, réuni.es en Conseil d'administration à Bilbao, ont pris la décision de constituer un groupe de travail sur l'égalité de genre et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Cette décision est un tournant important puisqu'elle représente la première tentative de travail et de réflexion collective à l'échelle internationale du Mouvement sur le sujet.

La mission prioritaire de ce groupe de travail était d'élaborer une charte de bienveillance et une procédure de traitement des violences dans le cadre des événements internationaux. Ce travail, a donné lieu à la rédaction d'un texte intitulé « Charte de respect et de vivre ensemble », utilisé pour la première fois lors du Forum mondial des alternatives en 2024. Il est depuis devenu un cadre de référence permanent dans le cadre des activités internationales du Mouvement.

Parallèlement, dans le cadre d'un travail de réflexion mené entre les équipes d'Emmaüs France en charge de la prévention des violences, et Emmaüs International, un projet de texte sur le refus de la violence a été élaboré.

Le Conseil d'administration d'Emmaüs International propose donc de soumettre ce texte à l'Assemblée mondiale sous la forme d'une résolution, et de lui ajouter comme action concrète l'adoption de la Charte de bienveillance d'Emmaüs International qui deviendrait ainsi un cadre de référence à l'échelle mondiale.

Si elle est adoptée, cette résolution ouvrira un travail d'intégration dans nos statuts et notre règlement intérieur. Les changements statutaires et réglementaires qui en résulteront devront être discutés et soumis au vote lors d'une prochaine Assemblée mondiale.

Texte de la résolution

Depuis sa création, le Mouvement Emmaüs place la dignité humaine au cœur de son engagement. Fidèles au *Manifeste Universel* (1969), qui appelle à « combattre les causes de la misère » et à « servir premier le plus souffrant », nous affirmons aujourd'hui que le refus de toutes les violences constitue un principe central et indissociable de notre



projet politique, social et solidaire. Qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques, sociales, économiques ou institutionnelles, les violences portent atteinte à la dignité des personnes, particulièrement des plus faibles, et contreviennent aux valeurs qui fondent notre Mouvement.

Notre *Charte d'Identité et d'Appartenance* (1996) affirmait déjà qu'Emmaüs est un Mouvement non-violent, non complice de la violence et respectueux du pluralisme. Nos *Engagements Solidaires* (1999) nous invitent au respect de l'autre, à la tolérance, à l'écoute, et à la compassion dans une attention particulière à ceux qui souffrent ou sont en situation de détresse. Enfin, nos *Valeurs et Principes d'Action* (2016) posent le « respect de la dignité des personnes » comme notre valeur première.

Au-delà de notre engagement à dénoncer et combattre les politiques et systèmes qui exercent leur violence sur les plus vulnérables, Emmaüs reconnaît que les violences qui traversent nos sociétés peuvent se manifester jusque dans nos organisations. Les refuser, les prévenir et y répondre doit être un engagement et une responsabilité collective, fidèles à notre vocation de solidarité et de justice : chez Emmaüs, il n'y a pas de place pour la violence physique, verbale, les violences sexuelles, le harcèlement moral, les discriminations, la maltraitance des personnes.

En faisant du refus de toutes ces violences une valeur centrale, nous affirmons notre volonté de créer des environnements sûrs, inclusifs et bienveillants, et de porter dans l'espace public une parole collective fondée sur le respect absolu de la dignité humaine. Cet engagement concerne l'ensemble des composantes du Mouvement — groupes et personnes, compagnes, compagnons, personnes accueillies, bénévoles et salarié.e.s — afin que la solidarité ne s'exerce jamais au détriment de quiconque, et que notre action continue à transformer la société tout en nous transformant nous-mêmes.

En conséquence, l'Assemblée générale d'Emmaüs International réunie à Someren (Pays-Bas) en avril 2026, décide que la « Charte de respect et de vivre ensemble », adoptée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 7 au 11 avril 2025, à Haarzuilens (Pays-Bas), constituera désormais un cadre de référence permanent pour l'ensemble du mouvement Emmaüs qui s'appliquera lors de nos réunions à toutes les échelles, et dans tous les groupes, et demande au Conseil d'administration de travailler à l'intégration de cette résolution aux statuts et au règlement intérieur d'Emmaüs International.



CHARTRE DE RESPECT ET DE VIVRE ENSEMBLE

Nous sommes toutes et tous des membres du Mouvement Emmaüs. Quel que soit notre pays d'origine et notre contexte, les valeurs fondamentales du Mouvement Emmaüs guident nos actions au quotidien.

Le respect de l'humain et de sa dignité - le partage - l'ouverture - la solidarité - l'accueil

Notre Mouvement est né de la rencontre entre des personnes privilégiées et d'autres qui le sont moins. Cette rencontre avec des personnes qui ne nous ressemblent pas ou qui ne partagent pas notre culture peut créer des rapports de pouvoir et de domination, nuisant au projet d'Emmaüs et à la construction de nos solidarités. En accord avec les valeurs que nous prônons, toute rencontre et interaction doit se faire dans le respect et la dignité de l'autre. Notre diversité doit être une force !

Toute personne, quels que soient son origine, son ethnie, sa nationalité, son statut administratif, sa classe sociale, sa caste, sa religion, son âge, son orientation sexuelle, son expression de genre, sa condition physique ou ses capacités, doit pouvoir profiter de nos moments de rencontre et de travail collectif sans subir de violence ou de discrimination de quelque nature que ce soit.

Ces injustices et discriminations sont des causes importantes de pauvreté. En tant que membres du mouvement Emmaüs, nous avons le devoir collectif de lutter contre ces formes d'oppression qui renforcent l'exclusion sociale.

Afin que tout le monde se sente à l'aise, libre et en sécurité au sein du Mouvement, nous vous invitons à respecter ces principes de bien vivre ensemble :

- 👏 **Dialoguer dans la bienveillance et la non-violence** : respecter les opinions de chacun et chacune, et favoriser l'échange même dans le désaccord ;
- 👏 **Laisser chacun et chacune s'exprimer** : ne pas accaparer la parole ;
- 👏 **Respecter le consentement** : porter une attention particulière aux limites physiques et morales des autres, et savoir accepter le refus sans insister ;
- 👏 **Bannir tout propos ou comportement discriminant et violent** : à caractère raciste, sexiste, sexuel, xénophobe, homophobe, etc. ;
- 👏 **Éviter les clichés** : Ne pas véhiculer, même sur un mode humoristique des clichés ou idées toutes faites sur une catégorie de personnes ;
- 👏 **Prendre soin et faire attention aux autres** : veiller à ce que les principes de cette chartre soient respectés et mis en place.



Résolution 12

La notion d'autosuffisance à Emmaüs : applications actuelles d'un concept historique

Eléments de contexte

La rédaction de ce texte a été décidée par le Conseil d'administration dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1.1 de l'Assemblée mondiale 2022. Il a été rédigé par les membres du groupe de travail international qui a élaboré le programme de support aux groupes, puis il a été approuvé par le Conseil d'administration d'Emmaüs International au cours de ses réunions d'avril 2024 (Cotonou) et d'Avril 2025 (Haarzuilens).

Le Conseil d'administration souhaite désormais soumettre ce texte à l'Assemblée mondiale sous la forme d'une résolution.

Introduction

La notion d'autosuffisance est liée aux débuts de l'histoire d'Emmaüs. Le premier groupe, issu d'une initiative privée et dépourvu de ressources propres, a décidé de subvenir à ses besoins fondamentaux par le travail de ses membres, et d'utiliser le surplus généré pour mener des actions de solidarité au bénéfice des plus précaires.

Cette notion est rapidement devenue un élément fondamental de l'identité du mouvement Emmaüs. Elle était alors comprise comme une capacité à ne dépendre que de ses propres ressources pour vivre, de n'utiliser les aides extérieures que pour mener de nouveaux projets, et d'aller au-delà des seuls besoins du groupe en mettant des fonds et des forces au service d'actions de solidarité extérieures au groupe.

Cette ambition est exprimée de façon particulièrement claire dans le texte fondamental Charte d'identité et d'appartenance (1996) : « (5.1) Dans la perspective de l'autosuffisance et de l'indépendance, tout groupe doit vivre de son travail. (5.2) Il doit avoir une activité génératrice de revenus, mettant en évidence la dignité et les capacités des personnes, ainsi que l'autosuffisance. » « Devoirs des groupes : (3) Participer à des solidarités communes au plan local, national, régional, international, avec mise en œuvre de moyens humains, matériels et financiers, selon ses possibilités ; et développer des actions sociales. »



Toutefois, il faut reconnaître que cette notion a pris naissance et s'est développée dans des contextes économiques favorisés et qui le permettaient, et qu'elle ne correspond qu'à un certain type de groupe dont l'activité principale est de nature économique.

Au cours de son histoire, Emmaüs s'est développé dans de nombreux pays et territoires dont le niveau de développement ne permettait pas de mettre en œuvre immédiatement cette notion d'autosuffisance, conçue comme principalement économique, et d'autres actions sont nées au sein du Mouvement ou l'ont rejoint, qui ne reposaient pas principalement sur une activité économique. La distinction était alors faite entre les « groupes d'Emmaüs » et les groupes « promus par Emmaüs » qui n'étaient pas autosuffisants. C'est ainsi qu'en 2009 le Conseil d'administration d'Emmaüs International a décidé d'élargir la notion d'autosuffisance à d'autres dimensions, à savoir l'autosuffisance humaine et politique.

En outre, le terme lui-même d'autosuffisance peut être entendu de façon différente selon les contextes et les langues, ce qui peut conduire à des incompréhensions. Il est donc nécessaire d'éclairer ce concept pour en définir le sens dans le cadre du mouvement Emmaüs.

Lors de l'Assemblée mondiale 2022, le mouvement Emmaüs a exprimé sa volonté de compléter et de clarifier cette notion d'autosuffisance et d'en donner une définition plus actuelle et plus ouverte, qui permette de rassembler les groupes Emmaüs dans la diversité de leurs contextes et de leurs actions.

Dans le cadre du mouvement Emmaüs, la notion d'autosuffisance doit être comprise comme un concept multi-dimensionnel. Elle est à la fois politique, économique, humaine et écologique. Ces quatre dimensions se recoupent et ne peuvent pas être dissociées. C'est une valeur fondamentale de notre modèle pour lutter contre la pauvreté et conserver une autonomie indispensable face à des Etats qui mettent en place des politiques insoutenables. Le renforcement de l'autosuffisance aide à combattre les injustices et avoir un impact politique.

A l'inverse, l'autosuffisance ne doit pas être entendue comme une volonté de se replier sur soi-même et de se couper de la société dans laquelle les groupes Emmaüs mènent leurs combats.

C'est donc dans un esprit d'unité et de clarification que le présent texte a été élaboré et adopté par le Conseil d'administration d'Emmaüs International en 2025. D'une façon générale, la notion d'autosuffisance exprimée ici doit être comprise comme une exigence que tout groupe Emmaüs doit se donner d'être et de rester, selon ses possibilités et son contexte, autonome dans ses décisions et ses actions, et maître de son destin. Cette



exigence nous unit et nous rassemble, quels que soient les modes d'actions de nos groupes à travers le monde.

Autosuffisance politique

Emmaüs s'est toujours positionné politiquement pour lutter contre les racines de la misère, dès ses débuts. Chaque groupe doit comprendre son rôle politique au sein du Mouvement, car **faire partie d'Emmaüs implique de s'engager dans des luttes et d'interpeller des décideurs**, comme le prévoient nos textes fondateurs :

- Manifeste Universel, 1969 : « Tous autres moyens réalisant l'éveil des consciences et le défi doivent aussi être employés pour servir et faire servir premier les plus souffrants, dans un partage de leurs peines et de leurs luttes – privées ou civiques –, jusqu'à la destruction des causes de chaque misère ».
- Ampleurs et limites de l'engagement social d'Emmaüs, 1979 : « Il est dans la ligne du Manifeste Universel d'Emmaüs de susciter, animer, soutenir, aider, des mouvements sociaux ou populaires de revendications de droits non respectés ».
- Engagements solidaires, 1999 : « Analyser, faire connaître et dénoncer les injustices est un devoir. Faire pression sur les décideurs sur le plan local, national, international pour changer ou faire progresser le droit. S'allier avec les organisations amies pour renforcer l'action collective.

L'autosuffisance politique est alors un élément clé pour chaque groupe au sein du Mouvement. **Les groupes sont invités à s'investir dans une analyse critique de leur contexte et à développer une stratégie pour la défense des droits humains.** Cela se traduit par une autonomie de positionnement des groupes par rapport aux problèmes locaux, nationaux et internationaux ; une implication dans les luttes locales et internationales ; ainsi qu'une capacité à interpeller les décideurs, tout en menant des actions concrètes en faveur des plus exclus.

Tout en restant en cohérence avec les valeurs et les principes du Mouvement, **chaque groupe décide de la manière et la modalité de son positionnement politique en fonction de ses réalités locales** et de sa capacité à interpeller les pouvoirs publics. Dans les pays où les gouvernements réagissent de manière hostile à tout type d'action sociale en faveur des droits humains, une interpellation trop directe peut représenter un risque pour la survie du groupe ou pour l'intégrité physique des personnes.

Partant du principe qu'il existe plusieurs façons de travailler la dimension politique, cela englobe des actions telles que l'éducation des plus exclu-e-s, l'accès aux droits, le renforcement du pouvoir d'action des personnes en situation de vulnérabilité, etc. La



première modalité d'expression d'un positionnement politique chez Emmaüs se fait à travers les actions concrètes menées en faveur des plus exclu·e·s.

Dans la mesure du possible, **il est souhaitable que les groupes et/ou les organisations nationales occupent un rôle d'interlocuteur politique**, leur permettant de dialoguer et interagir avec les décideurs politiques. Bien entendu, cela ne doit pas compromettre l'indépendance du groupe et sa capacité à adopter une posture critique des politiques gouvernementales lorsque cela est nécessaire.

Au sein du mouvement Emmaüs, la liberté de parole et de pensée de tous les groupes est encouragée, ainsi que le renforcement des liens au niveau national et régional, pour la création d'une analyse politique partagée. Il est essentiel d'adapter nos stratégies et nos alliances pour agir collectivement et avoir un impact significatif, tant au niveau local qu'international.

Collectivement, le positionnement politique du Mouvement a alors vocation à être construit de manière ascendante, à partir des expériences locales jusqu'à l'international. Emmaüs International est alors mandaté pour porter ce positionnement collectif dans les espaces internationaux, ainsi que dans le cadre d'actions collectives d'accès aux droits, comme l'eau et la santé. C'est également au niveau international, grâce au soutien mutuel entre les groupes et aux combats menés ensemble, que nous assurons l'indépendance politique du Mouvement et sa capacité à porter la parole des groupes qui rencontrent des obstacles dans leurs contextes locaux.

Au niveau du groupe, l'autosuffisance politique implique une autonomie de positionnement guidée par les réalités locales, où le groupe choisit les modes d'action et d'interpellation qui sont les plus adaptés à son contexte, tout en défendant les valeurs du Mouvement exprimées par les textes fondamentaux et décidées en Assemblée Mondiale.

Autosuffisance humaine

L'autosuffisance humaine implique que les groupes soient capables de prendre leurs propres décisions, **dans le respect de la dignité de chaque individu et dans le cadre d'une gouvernance démocratique et participative.** L'autosuffisance humaine est par conséquent également liée à la formation des nouveaux leaders et à la lutte contre **tout type de préjugé au sein du Mouvement.** En défendant la dignité de chaque individu, Emmaüs cherche à offrir aux personnes les moyens de devenir autonomes et de prendre leur destin en main. Les divers groupes d'Emmaüs ont adopté différentes approches pour



parvenir à cette autosuffisance, que ce soit par le travail, l'éducation, l'acquisition de compétences ou encore en garantissant l'accès aux droits fondamentaux.

- Manifeste Universel, 1969 : « Notre but est d'agir pour que chaque homme, chaque société, chaque nation puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir dans l'échange et le partage, ainsi que dans une égale dignité ».
- Ampleurs et limites de l'engagement social d'Emmaüs, 1979 : « Emmaüs est engagé dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté et pour l'accomplissement de la dignité de l'être humain ».
- Nos valeurs et nos principes d'action, 2016 : « Le respect de l'Homme et de sa dignité, comme de son environnement, cette valeur centrale permet l'élévation personnelle ou collective, l'acceptation de la diversité des uns et des autres, en même temps que l'expression de la singularité et des capacités de tout individu. C'est le respect de chacun qui permet de trouver ou retrouver la dignité. Cette valeur s'accompagne de la lutte contre tout gaspillage humain et matériel ».

Afin de pouvoir assurer le respect de la dignité de tous et toutes, il est essentiel de garantir aux personnes accueillies un cadre répondant à la notion de « bien vivre (buen vivir) », en créant des espaces ouverts à tous et à toutes qui favorisent la possibilité **d'être acteur de son propre changement**. La participation à la prise de décisions est directement liée à l'objectif de redonner à chacun·e l'estime de soi par l'autonomie d'action. Le concept de "rencontre" qui réunit et place sur un pied d'égalité les différents profils de personnes composant un groupe Emmaüs est une façon de s'assurer que ce principe est respecté.

La gouvernance démocratique et les modalités de prise de décisions sont des aspects essentiels pour l'autosuffisance humaine. Il est crucial que les décisions soient prises de manière collective et transparente, en tenant compte des opinions de tous les membres du groupe. Il est essentiel de s'interroger sur qui prend les décisions dans le groupe, car **il ne s'agit pas de concentrer le pouvoir de décision dans une personne ou dans un petit groupe, mais plutôt que celle-ci soit horizontale et collective**. Les propositions des personnes accueillies doivent toujours être au centre du débat au sein des groupes.

Les espaces de gouvernance doivent suivre les cadres légaux applicables localement, tout en respectant les principes d'alternance et de limitation de la durée des mandats. Les groupes sont encouragés à aller au-delà des obligations légales, qui n'assurent pas toujours une prise de décision horizontale, afin de créer des nouveaux espaces, y compris de formation et d'accompagnement, pour favoriser la participation et la prise de parole de chacun·e.



Afin d'observer les principes du respect de chacun-e et de participation, il est fondamental que les groupes analysent de manière critique leurs pratiques et les rapports de pouvoir dans le groupe, prévoient des formations et sensibilisent leurs membres contre tout type de préjugé entre les personnes. Il est important de reconnaître les différentes capacités de chacun-e, en veillant à ce que tous les membres du groupe soient pris en compte et respectés. Les spécificités culturelles et contextuelles sont variées au sein de chaque groupe et au sein du Mouvement et méritent d'être respectées.

Les enjeux liés à la relève du groupe sont étroitement liés à la continuité même du Mouvement. Des parcours de formation accessibles aux différents acteurs peuvent permettre une autosuffisance humaine plus poussée, rappelant les fondamentaux du Mouvement au service des populations les plus exclues. La formation des nouveaux leaders est essentielle, ainsi que l'écoute des propositions et de la manière dont les nouvelles générations souhaitent s'investir dans le Mouvement et en assurer la pérennité. Il est crucial d'encourager les personnes occupant des postes de responsabilité depuis plusieurs années à transmettre leur savoir et à faciliter la transition vers de nouvelles générations, dans le but de garantir la continuité du groupe et du Mouvement. Ce dialogue intergénérationnel devra prendre en compte les divers contextes culturels dans lesquels il s'inscrit, s'intégrant dans les plans de succession et durabilité des groupes.

D'un point de vue collectif, selon les demandes, un cadre de formation et d'échange entre groupes doit être établi au niveau international, ainsi qu'un échange d'outils pour ceux qui en sont demandeurs. Emmaüs International a pour mission d'animer ces échanges et d'identifier avec les groupes les pratiques de référence.

L'autosuffisance humaine au sein du mouvement Emmaüs implique alors la participation de tous.tes, une gouvernance démocratique et transparente, la lutte contre les préjugés et la formation des nouveaux leaders. C'est en créant des espaces inclusifs où chaque personne peut faire entendre sa voix et est libre de s'exprimer, et en valorisant la diversité, que nous pourrions atteindre notre objectif commun de dignité pour tous.

Autosuffisance économique

L'autosuffisance économique, définie comme la capacité à générer ses propres ressources financières pour subvenir à ses besoins, n'a pas surgie au sein d'Emmaüs comme un objectif en soi, mais plutôt comme un moyen de servir le projet global d'Emmaüs, axé sur la dignité humaine et le partage des ressources. Le Mouvement



n'est pas né d'une idée de faire de la charité, mais plutôt des groupes humains qui « travaillent pour vivre et donner », comme mentionné dans le Manifeste Universel. Étant une force du Mouvement, l'autosuffisance économique est indissociable de l'engagement envers les valeurs d'Emmaüs et se positionne comme un gage de sa continuité. **L'autosuffisance économique permet aux groupes et au Mouvement de mener nos actions en toute indépendance et de façonner notre positionnement politique sans contraintes externes.**

- Manifeste Universel, 1969 : « Notre premier moyen, partout où cela est possible, est le travail de récupération qui permet de redonner valeur à tout objet et de multiplier les possibilités d'action d'urgence au secours des plus souffrants ».
- Charte d'identité et d'appartenance, 1996 :
 - « 5.1 Dans la perspective de l'autosuffisance et de l'indépendance, tout groupe doit vivre de son travail.
 - 5.2 Il doit avoir une activité génératrice de revenus, mettant en évidence la dignité et les capacités des personnes, ainsi que l'autosuffisance.
 - 5.3 Toute aide ou don ne peut être utilisé que pour des investissements nécessaires au développement du groupe, pour sa solidarité.
 - 5.4 Les financements extérieurs, qu'ils soient publics ou privés, doivent être issus d'un contrat pour des actions précises ».

L'autosuffisance économique doit être un objectif vers lequel tendre sur le long terme pour tous les groupes, comme un moyen de réaliser leur mission sociale tout en préservant leur autonomie et leur identité. Cette vision est ancrée dans les fondements du Mouvement, où le travail occupe une place centrale car il n'est pas seulement un moyen de subsistance, mais un vecteur de dignité. C'est pourquoi la recherche de l'autosuffisance économique ne doit pas primer sur les conditions de travail qui doivent rester dignes, justes et permettre l'accueil du plus grand nombre. Les groupes Emmaüs s'engagent dans diverses activités économiques telles que la collecte, le recyclage, la réutilisation d'objets, ainsi que des initiatives agricoles ou d'élevage, entre autres. Une planification stratégique des activités concernant leur faisabilité et rentabilité, ainsi que sur la trésorerie du groupe, est nécessaire pour leur pérennisation. La diversité de contextes dans lesquels les groupes évoluent explique également cette multiplication de modèles économiques et il est essentiel de reconnaître la diversité des situations des groupes.

L'autosuffisance économique peut également exister pour des groupes œuvrant principalement à partir de financements externes, à la condition que ces financements ne privent pas le groupe de son indépendance politique, de sa capacité à s'investir dans le Mouvement et à en respecter les principes fondamentaux. Il faut souligner



l'importance de diversifier les sources de financement, car il ne s'agit pas d'établir une dépendance à long terme sur des sources de financement externes, surtout car la disponibilité de ces fonds peut varier très rapidement et mettre en danger la continuité d'un groupe qui est dépendant d'une seule source. Il est également essentiel d'être attentifs à ce que la source de ces financements ne compromette pas les valeurs environnementales ou sociales du groupe ou du Mouvement, ainsi que sa liberté de parole et d'interpellation. Pour cela, il est important d'établir des mécanismes transparents et des contrats clairs pour les financements externes.

Dans un monde changeant et fortement inégal, le partage collectif au sein du Mouvement joue un rôle crucial pour permettre une autosuffisance économique globale et soutenir les groupes qui luttent dans des contextes politiques et économiques difficiles. **Cette solidarité est mise en œuvre au niveau international pour favoriser l'égalité entre les groupes et s'assurer du respect d'un des principes fondateurs du Mouvement : « servir premier le plus souffrant ».** Si elle est essentielle pour soutenir les groupes en difficulté, la solidarité interne au Mouvement ne peut être considérée comme une solution à long terme.

Le mouvement Emmaüs se donne l'ambition de ne pas reproduire des schémas économiques où les plus précaires vivent durablement du soutien des plus favorisés et mobilise ses moyens pour favoriser l'accès à une autosuffisance économique de l'ensemble de ses groupes. Atteindre l'autosuffisance économique de tous les groupes Emmaüs n'est pas un objectif réalisable à court terme, il est crucial de reconnaître la diversité des défis auxquels les groupes sont confrontés, mais cela reste un objectif de long terme visant la continuité des actions sociales menées par Emmaüs. **Quels que soient leurs modèles économiques, les groupes Emmaüs doivent se donner l'ambition et les moyens de participer au financement du Mouvement et à ses solidarités, et de s'impliquer dans sa vie démocratique et ses engagements politiques.**

Les groupes doivent avoir un modèle économique diversifié, qu'ils définissent et redéfinissent eux-mêmes en fonction de leurs propres réalités et contraintes, dans un objectif de pérennité de leurs actions. La solidarité interne au Mouvement ou les subventions externes sont des outils pour y parvenir, apportant des outils, de l'expertise technique et de nouvelles réflexions aux groupes, c'est-à-dire, du renforcement de leurs activités et pas des solutions temporaires. Il est essentiel de soutenir les différents parcours des groupes vers l'autosuffisance économique tout en maintenant un engagement fort envers les valeurs fondamentales d'Emmaüs.



Autosuffisance écologique

Depuis les débuts du Mouvement les groupes Emmaüs sont des acteurs engagés pour le recyclage et la récupération, et œuvrent plus généralement pour une consommation des ressources et une répartition des richesses qui respectent l'intérêt général et privilégient « les plus souffrants ». **Les groupes Emmaüs s'engagent aussi pour une implication directe des personnes vulnérables dans la gestion des biens communs**, ainsi que pour un modèle agricole durable et respectueux du vivant.

L'autosuffisance écologique constitue un élément appelé à devenir progressivement plus central au sein des groupes Emmaüs. Cela se matérialise, entre autres, par une prise de conscience accrue de l'importance de la dimension écologique dans les modèles économiques des groupes. Ces derniers sont incités à mettre en place des processus pour préserver et économiser des ressources telles que l'eau et l'énergie, par exemple avec des systèmes fermés de collecte d'eau de pluie et l'installation de panneaux solaires pour produire des énergies renouvelables.

De plus, les groupes sont également encouragés à favoriser le recyclage des déchets et à limiter ou bannir l'utilisation du plastique. L'autoproduction peut également être un moyen de favoriser les circuits courts pour les aliments consommés. **En tant qu'acteurs responsables dans la lutte contre le changement climatique, les groupes Emmaüs s'engagent également à sensibiliser leurs membres et leurs communautés à ces enjeux.**

Il est à noter que bien que des progrès aient été réalisés dans ce domaine, les réflexions et échanges de pratiques à ce sujet restent encore à approfondir au sein du Mouvement. Des ambitions de réflexion plus poussée sont envisagées, soulignant ainsi l'engagement continu des groupes Emmaüs dans la lutte contre le changement climatique.

La notion d'autosuffisance écologique à Emmaüs renvoie à une dimension à la fois interne et externe. Le souci de réduction et de neutralisation de l'empreinte environnementale du Mouvement et de ses groupes est en lien direct avec la promotion d'un modèle alternatif de société conforme à la vision d'Emmaüs, c'est-à-dire au service de l'être humain et de son environnement.



Résolution 13

Emmaüs : une histoire collective tournée vers l'avenir

A partir du mois de juillet 2024, le mouvement Emmaüs a été confronté à une réalité bouleversante : les révélations successives de violences sexuelles commises par l'abbé Pierre, notre fondateur, ont provoqué une onde de choc au sein de nos organisations, de nos communautés, et bien au-delà.

L'Assemblée générale d'Emmaüs International réaffirme aujourd'hui avec force sa solidarité indéfectible envers les victimes de l'abbé Pierre, et plus généralement avec toutes les victimes de violences sexuelles. Nous saluons le courage des personnes qui ont témoigné et permis, par leur parole, de mettre au jour ces réalités. Nous voulons leur redire que nous les croyons et que nous nous tenons à leurs côtés.

En tant que Mouvement, nous avons le devoir de reconnaître les torts qui leur ont été causés, non seulement par l'abbé Pierre, mais aussi par les mécanismes de silence, de minimisation ou de protection qui ont pu exister au sein de nos structures ou de la société dans son ensemble. C'est pourquoi nous avons voulu mettre en place un processus de réparation d'une part, confié à la Commission Reconnaissance et Réparation, et un processus de recherche sociologique et historique d'autre part, confié à la Commission d'étude des violences commises par l'abbé Pierre.

Ce dernier a marqué l'histoire d'Emmaüs et celle de la lutte contre la pauvreté. Son appel de 1954 et son engagement ont inspiré des millions de personnes à travers le monde. Emmaüs assume et s'inscrit dans le sens de l'héritage social et politique de l'abbé Pierre, dans la mesure où nous nous sommes approprié sa pensée pour la faire nôtre à travers nos textes fondamentaux et nos Assemblées mondiales. Mais nous pensons que sa place symbolique dans notre récit commun ne peut pas rester la même après les révélations de 2024.

Le Mouvement reconnaît que l'image de l'abbé Pierre est désormais associée à de la violence et à de la souffrance. Cette réalité est particulièrement douloureuse pour les victimes de violences sexuelles, et elle l'est également pour toutes celles et ceux qui placent les valeurs d'Emmaüs au-dessus de la mémoire d'un homme. Nous affirmons qu'il est de notre devoir de ne pas provoquer inutilement ces souffrances en s'abstenant d'utiliser publiquement l'image de l'abbé Pierre en dehors de contextes historiques.



En disant cela, nous ne cherchons pas à effacer l'histoire, mais simplement à assumer la complexité de notre héritage en respectant les victimes de violences sexuelles d'une part, et en choisissant d'autre part de donner sa juste place au travail collectif des milliers de femmes et d'hommes qui, au quotidien, ont construit Emmaüs. Les compagnons, les compagnes, les bénévoles, les salarié·e·s, les soutiens, les partenaires : c'est leur engagement, leur créativité et leur solidarité qui ont fait la force de notre Mouvement. Il est temps de redonner à cette dimension collective la place qui lui revient, et de célébrer les valeurs qui nous unissent bien au-delà de la personne de notre fondateur.

Nous choisissons donc pour l'avenir de construire une mémoire collective qui assume ses ombres comme ses lumières, et qui tire de cette histoire la force de mieux combattre toutes les formes d'oppression.

En assumant cette vérité, en faisant tout notre possible pour réparer les torts causés et en racontant notre histoire avec honnêteté, nous agissons en conformité avec les valeurs du mouvement Emmaüs. C'est ainsi que nous pourrons continuer à porter, ensemble, nos combats pour un monde plus juste.

